

Organisation des services

Services maintenus dans les deux mairies :

- Déclarations des naissances/décès/mariages/parrainages civils
- Cartes nationales d'identité/cartes de séjour/inscriptions sur la liste électorale/recensement militaire/cartes grises
- Permis de construire et déclarations de travaux

Services maintenus dans la mairie d'Audieme :

- Passeports
- Affaires maritimes
- CARSAT

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : il est composé du maire, de quatre élus et de quatre personnes désignées par le maire. Les membres des anciens CCAS continuent d'assurer le service de proximité dans leur commune d'origine.

Les nouvelles obligations pour une commune de plus de 3500 habitants

Exemples :

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget.

- Etablissement d'un règlement intérieur du conseil municipal.

- Mise à disposition d'un local et d'un espace d'expression pour les conseillers minoritaires.
- Fourniture d'une note de synthèse, jointe à la convocation au conseil municipal.

Et nos associations ?

Le monde associatif vit à son rythme, le FC Goyen s'est regroupé depuis plus de vingt ans et nous a montré la voie. L'ADMR vient de fusionner pour créer une seule association entre Audieme, Esquibien, Primelin et Sein. Les autres associations de nos deux communes historiques pourront soit se regrouper, soit maintenir leur fonctionnement actuel. Elles sont souveraines et libres de leur avenir, les municipalités n'interviennent pas dans leur gestion.



Question 1

Quel sera le premier projet commun de la commune nouvelle ?

• Réponse : nous allons entreprendre conjointement les travaux d'aménagement du front de mer, des rives du Goyen à l'embarcadère de S^{te} Evette.

Question 2

La Poste sera-t-elle maintenue à la mairie d'Esquibien ?

• Réponse : Oui, l'Agence Postale Communale conserve ses services et ses horaires habituels.

Question 4

J'habite à Esquibien et il existe une rue à Audieme qui a le même nom que ma rue. Mon adresse va-t-elle changer ?

• Réponse : Non, comme tous les habitants d'Esquibien, vous continuerez à indiquer sous l'adresse, votre commune d'origine, suivie du nom du bureau distributeur.

Exemple :
8 Place du Général de Gaulle,
Esquibien
29770 Audieme.

La foire aux questions

Question 3

Les impôts vont-ils augmenter ?

• Réponse : En 2016, les taux des impôts ne bougeront pas. En 2017, la convergence se fera par l'instauration d'un taux unique, ce qui n'entraînera qu'une faible modification à la hausse ou à la baisse. Ensuite, grâce à la commune nouvelle qui voit ses dotations d'état maintenues, les taux n'augmenteront plus jusqu'en 2020.

Unis pour être plus forts



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Notre commune nouvelle est désormais une réalité et les équipes municipales regroupées sont au travail.

Dans les pages qui suivent, vous retrouverez les fonctions et attributions de chacun de ses membres. Au fil des mois qui viennent, les synergies vont se mettre en place.

Nous souhaitons mettre à profit les quatre prochaines années pour parvenir, à la fin de ce mandat, à une intégration progressive des services, des commissions, et des actions de la commune nouvelle. Dès cette année, les conseils communaux (les anciens conseils municipaux d'Audieme et d'Esquibien) prépareront les dossiers qui seront votés par le conseil municipal réunissant les 38 élus de la commune nouvelle.

Un séminaire de travail réunira les élus en février, afin d'élaborer le calendrier des projets 2016. Comme vous le savez, chaque commune conserve ses limites territoriales et son état-civil. Comme par le passé, vous pourrez continuer à effectuer vos démarches, dans votre mairie d'origine. Les horaires d'ouverture sont inchangés, et les personnes que vous avez l'habitude de voir dans votre mairie continueront de vous accueillir.

Ainsi, votre cadre de vie ne change pas, mais l'organisation administrative est optimisée. Pour toute question que vous pourriez vous poser, vous savez que nous sommes toujours à votre écoute.

Nous souhaitons très sincèrement à chacun d'entre vous, une très belle année 2016 au sein de la commune nouvelle.

Jo Evenat
Maire de la commune nouvelle
Maire de la commune déléguée d'Audieme

Didier Guillon
1^{er} adjoint au maire de la commune nouvelle
Maire de la commune déléguée d'Esquibien



JO EVENAT
Maire
Vice-Président de la Communauté
de communes.
• Sur rendez-vous, le matin.

Le conseil municipal de la commune nouvelle

Chacun conserve sa compétence sur le territoire de sa commune d'origine et reçoit dans sa mairie d'origine.

Les adjoints



DIDIER GUILLON
1^{er} Adjoint, Maire de la commune
délégue d'Esquibien.
Urbanisme, Conseiller départemental,
Vice-Président de la communauté de
communes.
• sur RV le mardi
11h00/12h00, le samedi
9h00/11h00.



JOËLLE COLLOCH
2^e Adjointe
Action sociale et
solidarité,
Conseillère
Communautaire.
• sur RV le mardi
de 14h30
à 16h30.



YVES CARIOU
3^e Adjoint.
Travaux.
• sur RV
le vendredi de
11h00 à 12h00.



**JEAN-PAUL
CABILLIC**
4^e Adjoint.
travaux, voirie,
bâtiments,
communaux,
espaces verts.
• Sur RV le mer-
credi de 10h30
à 12h00.



BRIGITTE PRESSIG
5^e Adjointe.
Social et Tourisme.
Conseillère
Communautaire.
• sur RV le
jeudi de 11h00 à
12h00.



**ANNE-MARIE
GIRAUD-MAZÉAS**
6^e Adjointe.
L'oiseau,
tourisme.
• sur RV le Lundi
de 14h00 à
15h00.



RENÉ CALVEZ
7^e Adjoint.
Vie Associative,
Agriculture,
Environnement.
• sur RV le lundi
de 11h00
à 12h00.



PHILIPPE LAPORTE
8^e Adjoint.
Culture, Communi-
cation, Affaires Soc-
iales, Vie Associative,
Jeunesse et Sport,
Environnement.
• sur RV le Jeudi
de 11h00 à
12h00.



**MARYVONNE
LE BRAS**
9^e adjointe.
Communication,
Culture.
• Sur RV le
mercredi de
11h00/12h00.



PIERRE TAMION
10^e adjoint.
Commerce, Circulation,
Marchés et terrasses.
• sur RV le
Samedi de 11h00
à 12h00.



MICHEL BRIANT
11^e adjoint.
Bâtiments Commu-
naux, Affaires Soc-
iales, Rége Technique
du Théâtre Madox.
• Sur RV le lundi
de 10h00/12h00.

Les conseillers délégués et les conseillers



**JEAN YVES
CRÉTIAUX**
Conseiller délégué
Port, Littoral.



**DANIÈLE
LE VILLAIN**
Conseillère
déléguée
Site Internet,
Réceptions,
Enfance, Jeunesse.



**JEAN-JACQUES
COLIN**
Conseiller
délégué
Voie,
Aménagements
Routiers.



GUY LANCOU
Conseiller
délégué
Affaires portuaires,
Nautisme, Visites de
Villages.



ISABELLE RIVIER



**MARION
CLOAREC**



LILIANE CARIOU



**JEAN-FRANÇOIS
MARZIN**
Conseiller Communautaire.



ALAIN DANIEL



**GENEVIÈVE
LE FUR**



FANNY LEYSENNE



**PAULINE
PICHAVANT**



**MUGUETTE
LOUDÉAC**



**THIERRY
MAUGUEN**



GILDAS BRUSQ



**CORINNE
LE MOENNER**



**ISABELLE
PENNAMEN**



**MICHEL
KERVEVAN**

AUDIERNE
 ESQUIBIEN



GÉRARD MÉVEL
Conseiller
Communautaire.



YVELINE DURAND



GEORGES CASTEL



NADINE BOSSIER



GURVAN KERLOC'H
Conseiller
Communautaire.



**ANNE
PICHAVANT**



**MICHEL
COLLOREC**



**JOËLLE MOALIC-
VERECCHIA**

Les 8 conseillers d'opposition